

Décision IRSN n°00256 portant délégation de signature

Le Directeur général adjoint de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), délégué pour les missions relevant de la défense et de la sécurité,

- Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,
- Vu le décret du 23 avril 2018 portant nomination du directeur général adjoint de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. GUILLAUME (Louis-Michel),
- Vu le code de la défense,
- Vu la note d'organisation IRSN N°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,
- Vu la note d'organisation IRSN N°53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature, notamment son article 2.1,
- Vu la note d'organisation IRSN N°63 modifiée, relative au Pôle « défense, sécurité et non-prolifération ».

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Nathalie CHAPTAL-GRADOZ, adjointe au directeur de la direction pour l'expertise nucléaire de défense (DEND) pour les relations avec le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère pour les affaires européennes et étrangères à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint délégué pour les missions relevant de la défense et de la sécurité de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans la limite des attributions du Pôle « défense, sécurité et non-prolifération », les actes à destination des pouvoirs publics concernés en relation avec les opérations de mise en œuvre des traités, les accords et engagements internationaux de non-prolifération des armes de destructions massives nucléaires et chimiques prévus par la convention sur l'interdiction des armes chimiques et avec la comptabilité des matières nucléaires.

Article 2

Le délégataire rend compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3

La présente décision prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 02/07/2020

Le Directeur général adjoint de l'IRSN
délégué pour les missions relevant de la défense et de la sécurité

Louis-Michel GUILLAUME

